

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DU SERVICE DE DELIVRANCE DES TITRES

La Préfecture du Gers informe des nouveaux horaires d'accueil physique et téléphonique du service de délivrance des titres (SDT) en charge des guichets des permis de conduire, des cartes grises, des cartes de séjour, des cartes nationales d'identité et des passeports.

Ces nouveaux horaires seront effectifs à compter du **15 juin 2015**.

#### Ouverture des guichets

Les guichets d'accueil du SDT seront ouverts au public **uniquement le matin**, du lundi au vendredi de **8 h 30 à 12 h 00**.

L'accueil général de la préfecture reste ouvert du lundi au vendredi **de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00**. Les usagers peuvent déposer, s'ils le souhaitent, leur dossier auprès de ce service l'après-midi. Le dossier complet peut également être transmis par courrier recommandé.

L'accueil téléphonique sera assuré **du lundi au vendredi de 13h 30 à 16 h 30**. Des numéros dédiés **uniques** sont mis à disposition du public.

- permis de conduire : **05 62 61 43 89**
- carte grise : **05 62 61 43 98**
- carte de séjour : **05 62 61 44 09**
- carte nationale d'identité et passeport : **05 62 61 44 08**.

#### Ressources d'information internet

**Les usagers** sont invités à consulter les sites internet et téléservices mis à leur disposition pour préparer les démarches de constitution de leur demande de titre.

Le site de la préfecture du Gers: [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)

Le site du ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Le site généraliste : [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr)

Enfin, les usagers qui souhaiteraient obtenir des informations ou précisions sur les réglementations applicables ou sur les procédures de constitution de dossier peuvent adresser leur requête aux adresses courriels suivantes :

- permis de conduire [pref-permisdeconduire@gers.pref.gouv.fr](mailto:pref-permisdeconduire@gers.pref.gouv.fr)
- carte grise [cartesgrises@gers.pref.gouv.fr](mailto:cartesgrises@gers.pref.gouv.fr)
- carte de séjour [etrangers@gers.pref.gouv.fr](mailto:etrangers@gers.pref.gouv.fr)
- carte nationale d'identité/passeport [cni-passeports@gers.pref.gouv.fr](mailto:cni-passeports@gers.pref.gouv.fr)